



NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2022 – 029	PLAN BLEU MOBILISATION POUR FAIRE FACE À UN FOYER DE COVID-19 AU SEIN DE L'UNITÉ DE VIE « LES LYS » DE LA RÉSIDENCE DEBROU : INFORMATION AU LUNDI 4 AVRIL 2022 – 18H00	04.04.2022

À l'attention de l'ensemble des résidents,
À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS),
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

Nos valeurs de bientraitance, d'écoute et d'éco-citoyenneté nous imposent à votre endroit une transparence totale et une collaboration avec tous.

Dans la continuité de la note d'information n°2022-026 qui vous informait qu'une habitante de l'unité de vie « Les Lys » 1^{er} étage du bâtiment A, avait été dépistée positive à la COVID-19, jeudi 31 mars 2022 et de la mise en œuvre d'une campagne de dépistage de la COVID-19 pour tous les résidents de cette unité de vie, je porte à votre connaissance les résultats de cette campagne organisée ce jour, lundi 4 avril 2022.

Comme vous en avez été avisés, dès la connaissance de ce premier cas de COVID-19 parmi les résidents de l'unité de vie « Les Lys » au A1, des mesures préventives ont immédiatement été mises en place, et notamment l'isolement de la résidente dans son logement dès le jeudi 31 mars 2022 et la suspension des activités transversales entre l'unité de vie « Les Lys » et les autres unités de vie.

Les visites des familles et des proches avaient été maintenues au niveau de cette unité de vie avec les consignes d'un respect strict des mesures barrières pour tous les visiteurs.

Comme prévu, la campagne de dépistage de l'ensemble des résidents de l'unité de vie « Les Lys » a eu lieu ce matin, lundi 4 avril 2022, et :

S'agissant de la situation épidémique au sein de l'unité de vie « Les Lys » de la Résidence DEBROU, les résultats sont les suivants :

Au total, 44 résidents ont été dépistés par test RT-PCR.

19 résidents sont déclarés positifs. Les résultats de 7 résidents nécessitent à cette heure des analyses complémentaires car ils sont équivoques.

18 résidents sont confirmés négatifs à la COVID-19.

Immédiatement, l'Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire a été informée de cette situation ainsi que les familles des résidents touchés.

Tous les résidents sont pris en soins par l'équipe médicale et paramédicale 24H/24, 7J/7.

Les résidents déclarés positifs à la COVID-19 ont été isolés dans leur logement et ils font l'objet d'une attention toute particulière ainsi que d'une surveillance médicale et paramédicale étroite et renforcée.

A cette heure, je vous informe que tous les résidents vont bien et ne présentent que des formes asymptomatiques ou que de légers symptômes.

Pour votre totale information, au sein de l'unité de vie « Les Lys », je vous précise que 100% des résidents volontaires à la vaccination contre la COVID-19 ont un pass sanitaire valide (deux résidents sont en cours de vaccination) ; 100% des résidents éligibles à la 3^{ème} dose du vaccin contre la COVID-19 ont déjà reçu le rappel du vaccin, une habitante refuse catégoriquement toute vaccination contre la COVID-19.

100% des agents de la Résidence DEBROU présentent un schéma vaccinal complet.

Pour faire face à cette situation et pour assurer la sécurité de chacun, les visites des familles et des proches sont suspendues jusqu'à nouvel ordre au sein de l'unité de vie « Les Lys ». Elles seront de nouveau autorisées dès lors que toutes les conditions seront remplies pour assurer la sécurité de tous.

Du fait de la suspension des visites des familles et des proches durant cette période pour l'unité de vie « Les Lys » au A1, je vous informe que dans le cadre du maintien des liens familiaux et sociaux que je souhaite promouvoir au sein de la Résidence DEBROU, j'ai réactivé certains dispositifs afin de faciliter les relations entre les résidents et leurs parents ou proches :

- 1) J'ai demandé à ce que chaque agent référent institutionnel de la Résidence DEBROU et assurant un suivi personnalisé de votre parent, vous téléphone (*« vous » c'est-à-dire la première personne à contacter figurant sur le dossier du résident ou la personne de confiance*) au minimum une fois par semaine afin de vous faire part de nouvelles sur le quotidien de votre proche et répondre à vos questions.
- 2) Vous pouvez transmettre vos messages à l'intention de votre parent en écrivant un courriel à l'adresse suivante : www.debrou.fr (*bas de la page d'accueil – à droite – « écrire à un résident »*). Les courriels seront imprimés et transmis aux personnels soignants de l'unité qui ne manqueront pas de lire vos messages à votre parent ou proche (à noter que ces courriers et courriels ne sont donc pas confidentiels).
- 3) Madame ROUSSEAU, Animatrice et Responsable de la Vie Sociale et Animation, coordonne les liens entre les résidents et les proches en partenariat avec Madame ROY, Responsable Communication. Elles répondront en tant que de besoin à vos sollicitations.
- 4) Des tablettes informatiques et des téléphones dédiés sont mis à disposition des résidents afin de réaliser des appels en visioconférence via l'application *Skype* ou *WhatsApp* sur rendez-vous notamment avec l'aide de Madame ROUSSEAU, Animatrice (bien évidemment, l'usage de ces outils informatiques sera strictement soumis aux règles d'hygiène et aux mesures barrières).
- 5) Les personnes ayant rendu visite aux habitants de l'unité de vie « Les Lys » au A1 sont invitées à surveiller leur température quotidiennement.

S'agissant de la situation épidémique au sein des autres unités de vie de la Résidence DEBROU :

Ce jour, lundi 4 avril 2022, j'ai été informé que deux habitants de l'Unité de vie « Les Dahlias » - 2^{ème} étage du Bâtiment B de la Résidence DEBROU, ont été déclarés positifs à la COVID-19.

Immédiatement, ces résidents ont été isolés au sein de leur logement. Je vous informe que ces habitants vont bien et qu'ils font l'objet d'une surveillance médicale et paramédicale étroite.

Une vigilance accrue a été mise en place et déployée au sein de chacune des Unités de vie.

Rappel :

- Les mesures déjà en place actuellement doivent être strictement respectées, et notamment l'inscription de chaque personne sur le registre des entrées, la désinfection des mains à la solution hydroalcoolique à l'entrée de l'établissement, et la présentation d'un pass sanitaire valide à l'accueil ou à tout membre du personnel susceptible de le demander.
- La Résidence DEBROU applique toutes les mesures de protection nécessaires à la prise en soins et à la sécurité de l'ensemble des résidents, des familles et du personnel.
- Les mesures de prévention déjà appliquées quotidiennement au sein de l'établissement ont immédiatement été rappelées aux personnels :
 - Mesure quotidienne et traçabilité de la température de tous les personnels de la Résidence DEBROU avant la prise de poste ;
 - Lavage régulier des mains au savon ou à la solution hydro-alcoolique entre chaque soin et chaque résident ;
 - Respect d'une distance de sécurité d'au moins un mètre entre toutes les personnes ;
 - Utilisation de mouchoirs jetables à usage unique, à jeter immédiatement après usage, puis lavage des mains après chaque mouchage ;
 - Aération régulière des locaux ;
 - Renforcement du bio-nettoyage (poignées de portes, tables, ...) avec un produit virucide ;
 - Hygiène stricte des locaux et des WC
 - Pour les résidents faisant l'objet d'un isolement préventif ou curatif, mise en œuvre des mesures barrières renforcées (organisation de la prise en soin adaptée, port obligatoire d'une sur-blouse, masque, visière, gants...).

L'ensemble des mesures décrites ci-dessus s'appliquent jusqu'à publication d'une nouvelle note d'information.

Croyez bien que toutes les forces vives de la Résidence DEBROU sont plus que mobilisées pour venir à bout de ce nouvel épisode épidémique.

La sécurité de tous dépend de la vigilance de chacun.

Vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre confiance,

Le Directeur

A. ESSALHI



Copie :

- **Monsieur AUGIS Frédéric**, Maire de la Ville de Joué-Lès-Tours
- **Madame AUGIS Sylviane**, Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD DEBROU
- **Madame SALLY-SCANZI Myriam**, Directrice Départementale ARS Centre-Val de Loire

